



École du Lac-des-Fées
Procès-Verbal
de la séance régulière du Conseil d'établissement
ayant eu lieu le 5 février 2019, à 18 h 30

Étaient présents :

Membres parents : M. Stephen Moran M. Jean-Daniel Grob
Mme Kristin Marinacci Mme Marie-Noëlle Harvey
M. David Benovoy Mme Annie Bérubé

Personnel : Mme Claire Loyer Mme Sylvie Jolicoeur
Mme Camille Vallée Mme Josée Bussières
Mme Sandra Proulx Mme Émilie Leduc-Lyrette

Commissaire : M. Serge Lafortune

Direction : M. Jocelyn Bourdon

1. Préliminaires

1.1. Présences, vérification du quorum et ouverture de la séance

M. Stephen Moran souhaite la bienvenue à tout le monde et constate le quorum.
La séance est ouverte à 18 h 33.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point 2.5 est retiré de l'ordre du jour, car il a déjà été présenté à la dernière rencontre.

CÉ 18-19-15

Adoptée à l'unanimité

1.3. Période d'intervention du public

Aucune intervention du public

1.4. Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2018

Mme Émilie Leduc-Lyrette propose l'adoption du procès-verbal. La proposition est appuyée par Mme Sylvie Jolicoeur.

CÉ 18-19-16

Adoptée à l'unanimité

1.5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2018

Aucun suivi

1.6. Mot de la direction

M. Jocelyn Bourdon parle de la vision, de la mission ainsi que des valeurs de l'école. Il mentionne que toutes les équipes de l'école sont en CAP. Il souligne également la semaine des enseignants. Il parle également des travaux qui sont à venir.

2. Décisions et dossiers

2.1. Suivi concernant le progrès du projet éducatif

M. Jocelyn présente les points dont les membres du projet éducatif sont ressortis concernant notre milieu. Il mentionne aussi qu'un sondage a été fait auprès des élèves. Les résultats ont démontré que 340 élèves pensent qu'ils peuvent réussir.

2.2. Présentation des contenus du programme à la sexualité

M. Jocelyn présente les documents et donne l'information concernant ce programme.

2.3. Éducation à la sexualité, approuver les conditions et les modalités

M. Jocelyn Bourdon mentionne que les enseignants ont été formés et sont soutenus par la commission scolaire afin d'enseigner l'éducation à la sexualité. Si un enseignant n'est pas à l'aise de parler d'un sujet, il n'est pas dans l'obligation de l'enseigner. L'animatrice de vie spirituelle et communautaire ainsi que l'infirmière sont présentes pour ce genre de situation. M. Jean-Daniel Grob propose que ce ne soit pas l'ensemble des parents qui soit consulté. La proposition est appuyée par Mme Marie-Noëlle Harvey.

CÉ 18-19-17

Adoptée à l'unanimité

2.4. Grille matière 2019-2020

M. Jocelyn Bourdon a présenté le tableau et a expliqué certaines informations. M. Jocelyn Bourdon propose l'adoption de la grille matière. La proposition est appuyée par Mme Josée Bussières.

CÉ 18-19-18

Adoptée à l'unanimité

2.5. Consultation budgétaire

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

2.6. Processus des plans d'intervention

M. Jocelyn Bourdon présente le dépliant, sur les plans d'interventions, qui a été préparé par Mme Myriam Poulin, l'orthopédagogue de l'école.

2.7. Présentation des services complémentaires 2018-2019

M. Jocelyn Bourdon mentionne que nous avons deux orthopédagogues à temps plein ainsi qu'une orthopédagogue à temps partiel. Ce service est offert directement avec l'élève en classe et en dehors de la classe, et ce, avec l'autorisation des parents. L'école a également une TES école en plus d'une TES au préscolaire. Nous avons une orthophoniste, un psychologue, une psychoéducatrice et une animatrice de vie spirituelle et communautaire.

2.8. Prix Bravo

M. Jocelyn propose que ce soit Mme Nathalie Duchesne, enseignante en art dramatique, qui reçoit le prix Bravo. La proposition est appuyée par M. Jean-Daniel Grob.

CÉ 18-19-19

Adoptée à l'unanimité

2.9. Prix bénévoles

M. Jocelyn Bourdon propose que ce soit les bénévoles de la bibliothèque qui reçoivent le prix bénévoles. Elles ont consacré beaucoup d'heures à recouvrir tous les nouveaux livres. La proposition est appuyée par Mme Émilie Leduc-Lyrette.

CÉ 18-19-20

Adoptée à l'unanimité

2.10. Service de garde lors de la semaine de relâche

Mme Claire Loyer mentionne qu'un sondage a été fait auprès des parents à savoir qui étaient intéressés à avoir le service de garde lors de la semaine de relâche. Seulement 10 parents ont répondu être intéressés. Cependant, il doit y avoir 60 inscriptions pour que le service de garde soit en fonction. Elle confirme donc qu'il sera fermé lors de la semaine de relâche.

2.11. Photo scolaire

Le document avec les commentaires suite au sondage a été présenté aux membres. Cependant, le point a été reporté à la prochaine rencontre.

3. Informations

3.1. Rapport – Comité de parents

M. Steve Moran mentionne que la Fondation CSPO n'est pas assez connue. Le cadre budgétaire ainsi que le budget du CÉ ont été sujets de conversation lors de la rencontre.

3.2. Rapport – comité EHDAA

3.3. Rapport – autres comités

Aucun autre comité.

3.4. Rapport de l'OPP

M. David Benovoy mentionne qu'un club des collations sera mis en place bientôt. Deux bacs seront à disposition des enseignants pour pouvoir donner de bonnes collations aux enfants qui en ont besoin.

3.5. Mot du commissaire

M. Serge Lafortune mentionne que les classes modulaires, qui sont présentement à l'école secondaire Mont-Bleu, seront déplacées à l'école Internationale du Mont-Bleu et à l'école Parc-de-la-Montagne. Il mentionne également qu'il a un manque important d'enseignants et de personnel de soutien.

4. Autres questions

Ce point a été discuté après la rencontre

5. Correspondance

M. Steve Moran a reçu une affiche concernant la semaine de la garde scolaire.

6. Levée de la séance

La séance est levée à 20 h 36.

Signature de la direction

Signature du président